



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



PROJET ACADÉMIQUE

2018 - 2022

*Des ambitions partagées...
...sur les chemins de la réussite*

*Feuille de route académique
2018-2019*



RÉUSSITE
INSERTION
SOLIDARITÉ
COOPÉRATION

Le projet académique 2018/2022 "Des ambitions partagées... sur les chemins de la réussite", articulé autour des quatre ambitions :

- **RÉUSSITE**
- **INSERTION**
- **SOLIDARITÉ**
- **COOPÉRATION**

donne le cadre de notre action commune durant ces cinq années.

La feuille de route 2018/2019 précise les actions concrètes qui seront mises en place dans notre académie pour que soient appliquées la politique ministérielle et les priorités académiques.

Chaque axe est porté par un trinôme chargé de la mise en œuvre des actions. Que les trente-six personnes concernées soient ici vivement remerciées.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement pour toujours donner le meilleur à nos élèves.

William MAROIS

*Recteur de la Région académique Pays de la Loire et de l'Académie de Nantes
Chancelier des Universités*

RÉUSSITE “Garantir à chaque élève sa propre réussite”

Axe 1 Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève de l'école au lycée p 7

OBJECTIF 1 : Garantir l'acquisition du “lire, écrire, compter et respecter autrui” dans le cadre du socle commun

OBJECTIF 2 : Prendre en compte, avec exigence et bienveillance, la diversité des élèves de l'école au lycée

OBJECTIF 3 : Conforter une évaluation au service des apprentissages, lisible et compréhensible par tous

OBJECTIF 4 : Mettre en place un plan académique sur le travail personnel des élèves

Axe 2 Accompagner l'élève dans la construction de son parcours p 8

OBJECTIF 1 : Faciliter, mettre en cohérence et sécuriser les transitions aux différents moments du parcours

OBJECTIF 2 : Développer les compétences des élèves à s'orienter dans le cadre du “parcours avenir”

OBJECTIF 3 : Favoriser l'engagement pour donner confiance et libérer l'esprit d'initiative

Axe 3 Former à la complexité du monde p 9

OBJECTIF 1 : Construire la citoyenneté de l'élève dans un monde numérique sur l'ensemble de son parcours

OBJECTIF 2 : Développer l'enseignement et l'usage des langues vivantes pour garantir la réussite dans un monde qui évolue

OBJECTIF 3 : Apprendre aux jeunes à travailler en équipe

INSERTION “Construire pour chacun sa place dans la société”

Axe 1 Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance p 11

OBJECTIF 1 : Instaurer un climat scolaire positif, propice au “vivre et apprendre ensemble”

OBJECTIF 2 : Accompagner la construction du “parcours santé” de chaque élève et développer la prise en compte des compétences relationnelles et sociales

OBJECTIF 3 : Accorder une place prépondérante à la parole et à l'écoute des élèves dans la classe, dans l'école, dans l'établissement

Axe 2 Développer des compétences citoyennes et culturelles et l'ouverture à l'international p 12

OBJECTIF 1 : Construire une citoyenneté ouverte et responsable

OBJECTIF 2 : Renforcer l'éducation artistique et culturelle

OBJECTIF 3 : Former à l'esprit critique des élèves et éduquer aux médias

OBJECTIF 4 : Ouvrir à l'Europe et à l'international

Axe 3 Construire des parcours de formation professionnelle pour tous les apprenants p 13

OBJECTIF 1 : Garantir l'accès à un premier niveau de qualification

OBJECTIF 2 : Favoriser des parcours diversifiés

OBJECTIF 3 : Préparer les apprenants aux mutations à venir

SOLIDARITÉ “Ne laisser personne au bord du chemin”

Axe 1 Réduire l'impact des fractures sociales et territoriales p 15

OBJECTIF 1: Favoriser l'ambition scolaire en zone rurale et en Éducation prioritaire

OBJECTIF 2: Développer dans les établissements des stratégies d'accompagnement des familles en situation de pauvreté

OBJECTIF 3: Donner aux élèves défavorisés les codes pour réussir

Axe 2 Garantir la réussite des élèves à besoins particuliers p 16

OBJECTIF 1: Réussir l'inclusion au quotidien

OBJECTIF 2: Apporter les réponses aux besoins de santé des élèves

OBJECTIF 3: Développer et renforcer la prise en compte partagée des besoins des élèves

Axe 3 Vaincre le décrochage scolaire p 17

OBJECTIF 1: Prévenir en renforçant la persévérance scolaire

OBJECTIF 2: Intervenir auprès des jeunes en risque de décrochage

OBJECTIF 3: Remédier pour un retour en formation

COOPÉRATION “Travailler ensemble à la réussite de tous”

Axe 1 Favoriser l'initiative des écoles et des établissements p 19

OBJECTIF 1: Accompagner, valoriser et transférer les expérimentations et innovations pédagogiques

OBJECTIF 2: Développer des espaces de réflexions pédagogiques partagées

OBJECTIF 3: Permettre aux écoles et aux établissements d'identifier leurs réussites et leurs marges d'évolution en s'appuyant sur le dispositif académique d'évaluation

Axe 2 Accompagner et valoriser l'engagement des personnels p 20

OBJECTIF 1: Poursuivre et renforcer l'accompagnement des personnels dans leur entrée dans le métier

OBJECTIF 2: Structurer l'accompagnement professionnel des personnels tout au long de leur carrière

OBJECTIF 3: Créer les conditions d'un climat de confiance dans les écoles, les établissements et les services

Axe 3 Répondre aux besoins des écoles et des établissements par une organisation académique adaptée et des partenariats renforcés p 21

OBJECTIF 1: Mieux prendre en compte les besoins des bassins et améliorer l'accompagnement des personnels d'encadrement

OBJECTIF 2: Conforter la coordination des services académiques (Rectorat/DSDEN/EPL)

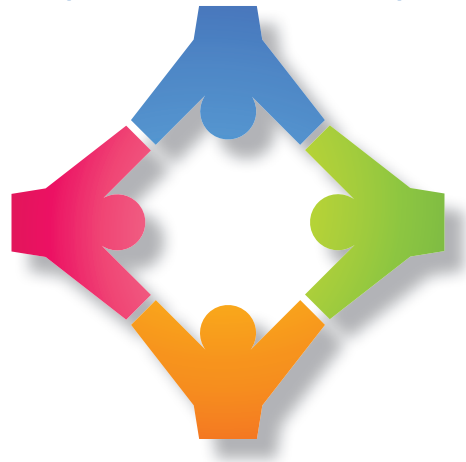
OBJECTIF 3: Renforcer le partenariat confiant avec les collectivités

OBJECTIF 4: Maintenir un dialogue de qualité avec les parents

OBJECTIF 5: Renforcer la culture du partenariat

RÉUSSITE

“Garantir à chaque élève sa propre réussite”



RÉUSSITE “Garantir à chaque élève sa propre réussite”

Axe

1

Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève de l'école au lycée

OBJECTIF 1 : Garantir l'acquisition du “lire, écrire, compter et respecter autrui” dans le cadre du socle commun

1. Mettre en cohérence les actions et les innovations pédagogiques pour l'apprentissage des fondamentaux et des compétences. Repérer, mutualiser, diffuser, piloter les bonnes pratiques et former.
2. Mettre en cohérence les actions et les innovations apportées par le dispositif CP à 12 pour diffuser dans le cadre plus général de l'objectif 100 % de réussite au CP.
3. Mettre en œuvre des dispositifs qui favorisent la réussite : dispositif des stages de réussite à tous les niveaux, plan de formation en mathématiques en CM1-CM2 puis au cycle 2, ...
4. Promouvoir la semaine académique des maternelles, “mathématiques ensemble dans l'académie de Nantes” et les défis lecture.

OBJECTIF 2 : Prendre en compte, avec exigence et bienveillance, la diversité des élèves de l'école au lycée

1. Conforter les pratiques pédagogiques qui explicitent les démarches d'apprentissage pour améliorer les acquis de tous les élèves et prévenir le décrochage scolaire.
2. Poursuivre et mettre en cohérence les pratiques de différenciation, de personnalisation et de pédagogie de projet.
3. Accompagner les transitions : maternelle/CP ; CM2/6^e ; 3^e/2^{nde} ; lycée/supérieur.

OBJECTIF 3 : Conforter une évaluation au service des apprentissages, lisible et compréhensible par tous

1. Faire des évaluations de CP et 6^e de vrais outils de pilotage pédagogique pour garantir une réponse adaptée aux besoins et conforter le dialogue au sein du conseil école-collège.
2. Poursuivre la réflexion sur l'approche collective des modalités d'évaluation (classes sans notes...).
3. Accompagner l'utilisation pertinente et partagée du livret scolaire unique (LSU).

OBJECTIF 4 : Mettre en place un plan académique sur le travail personnel des élèves

1. Accompagner tous les collèges dans la mise en œuvre du programme “devoirs faits”.
2. Travailler à la mise en œuvre du programme “devoirs faits” dans les écoles à la rentrée 2018.
3. Encourager la réflexion sur le travail personnel de l'élève de l'école au lycée.



RÉUSSITE “Garantir à chaque élève sa propre réussite”

Axe

2

Accompagner l'élève dans la construction de son parcours

OBJECTIF 1 : Faciliter, mettre en cohérence et sécuriser les transitions aux différents moments du parcours

1. Renforcer la collaboration entre les équipes pédagogiques des baccalauréats professionnels et les sections de technicien supérieur (STS) d'une part, des baccalauréats technologiques et des instituts universitaires de technologie (IUT) d'autre part, afin de poursuivre l'accroissement des taux d'accès et de réussite des bacheliers professionnels et technologiques dans l'enseignement supérieur.
2. Pérenniser et enrichir les actions qui visent à mieux accompagner les bacheliers dans la construction de leur choix d'études post Bac. Prendre en compte le profil de chaque élève, notamment par l'accompagnement des professeurs principaux, pour assurer des parcours de réussite choisis et ambitieux, quelle que soit l'origine sociale et territoriale des élèves.
3. Faciliter l'accès à l'information sur l'orientation au service des élèves, des familles et des équipes éducatives en développant les usages numériques. Mettre en œuvre un espace dédié à l'orientation dans e-lyco.

OBJECTIF 2 : Développer les compétences des élèves à s'orienter dans le cadre du “parcours avenir”

1. Accompagner la mise en œuvre des parcours éducatifs qui contribuent à éclairer les choix d'orientation des élèves en mobilisant, dans chaque établissement, une équipe pédagogique pluridisciplinaire et proposer une articulation des parcours à travers l'utilisation de l'application FOLIOS.
2. Développer des pratiques originales et individualisées d'accompagnement à l'orientation des élèves sur la base des propositions des groupes de travail académiques.
3. Renforcer la relation école-entreprise (REE) dans l'objectif d'enrichir le “parcours avenir” en :
 - a. mettant en place des supports d'information communs aux deux sphères, éducative et économique : calendrier des périodes de stages, annuaires des contacts dans le cadre des Pôles de stages...
 - b. repensant la communication entre acteurs de la REE pour mieux accueillir les élèves.

OBJECTIF 3 : Favoriser l'engagement pour donner confiance et libérer l'esprit d'initiative

1. Développer l'enseignement par projet, en s'appuyant sur des dispositifs ou enseignements transversaux tels que les travaux personnels encadrés (TPE), l'aide personnalisée (AP) ou l'éducation morale et civique (EMC), pour développer les compétences transversales, la créativité et l'autonomie des élèves, et leur capacité à se projeter dans un avenir en pleine mutation.
2. Encourager la prise d'initiative dans des projets menés en établissement tels que les actions de solidarité, les mini-entreprises..., et conforter le “prix de l'engagement”.
3. Développer l'engagement des jeunes pour l'obtention du certificat de compétences prévention Secours Civiques Niveau 1 (PSC1), et la sensibilisation aux gestes qui sauvent.



RÉUSSITE “Garantir à chaque élève sa propre réussite”

Axe

3

Former à la complexité du monde

OBJECTIF 1 : Construire la citoyenneté de l'élève dans un monde numérique sur l'ensemble de son parcours

1. Favoriser, développer, former aux usages des espaces numériques de travail (ENT). Informer les parents et les associer à la démarche éducative qui sous-tend les usages pédagogiques du numérique.
2. Donner de la visibilité aux parcours des élèves grâce aux usages des ENT avec le classeur pédagogique notamment.
3. Développer des projets pédagogiques qui intègrent les usages numériques.
4. Sensibiliser les élèves et les personnels sur la nécessaire éthique de l'utilisation du numérique et des réseaux sociaux.

OBJECTIF 2 : Développer l'enseignement et l'usage des langues vivantes pour garantir la réussite dans un monde qui évolue

1. Poursuivre les formations conjointes premier degré et second degré en langues vivantes.
2. Accompagner les classes bi-langues et les sections européennes de même que les enseignements de langues et cultures européennes.
3. Développer les groupes d'enseignants (“petites fabriques”) pour la production de ressources utilisables par les équipes.
4. Développer les usages pédagogiques des outils numériques afin d'améliorer les compétences orales des élèves (balado-diffusion, web conférences...).

OBJECTIF 3 : Apprendre aux jeunes à travailler en équipe

1. Favoriser les usages collaboratifs des ENT dans les établissements.
2. Développer des démarches collaboratives dans les pratiques de la classe.
3. Développer et valoriser les pratiques théâtrales, chorales et orchestrales, ainsi que les pratiques de sport collectif.



INSERTION

“Construire pour chacun sa place dans la société”



INSERTION “Construire pour chacun sa place dans la société”

Axe

1

Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance

OBJECTIF 1 : Instaurer un climat scolaire positif, propice au “vivre et apprendre ensemble”

1. Promouvoir l'expérimentation d'un volet climat scolaire dans le projet d'école et le projet d'établissement et développer des dispositifs de proximité sur le climat scolaire dont la lutte contre le harcèlement.
2. Accompagner les équipes des écoles et des établissements dans l'analyse de leur situation en termes de climat scolaire, notamment par le biais du dialogue stratégique, des enquêtes sur le climat scolaire et de l'évaluation des écoles et des établissements.
3. Développer un projet éducatif dans le cadre du projet d'école ou d'établissement.
4. Soutenir les écoles et établissements en situation de crise (équipes d'appui du groupe académique “climat scolaire”).

OBJECTIF 2 : Accompagner la construction du “parcours santé” de chaque élève et développer la prise en compte des compétences relationnelles et sociales

1. Poursuivre l'expérimentation concernant la formation aux compétences psychosociales au CM2 dans le cadre d'un partenariat rectorat - agence régionale de santé (ARS) - instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS), assurer la diffusion des résultats et constituer une équipe relais et de formateurs dans le domaine des compétences psychosociales dans les deux degrés et tout particulièrement sur le cycle 3.
2. Accompagner la mise en œuvre d'un continuum éducatif et progressif du “parcours santé” tout au long de la scolarité.
3. Promouvoir, aider à développer et évaluer le volet santé des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) notamment par la consolidation de la prévention des addictions et des conduites à risques.

OBJECTIF 3 : Accorder une place prépondérante à la parole et à l'écoute des élèves dans la classe, dans l'école, dans l'établissement

1. Développer les pratiques pédagogiques favorisant l'argumentation et l'expérimentation scientifique pour enrichir esprit critique et engagement. Un document d'appui sera proposé aux équipes.
2. Développer les articulations entre climat scolaire et enseignement dans les pratiques de classe.
3. Former les néo-titulaires à l'articulation entre pratique pédagogique et climat scolaire.



INSERTION “Construire pour chacun sa place dans la société”

Axe

2

Développer des compétences citoyennes et culturelles et l'ouverture à l'international

OBJECTIF 1 : Construire une citoyenneté ouverte et responsable

1. Inciter les équipes des écoles et des établissements à laisser des initiatives aux élèves et les accompagner dans les projets transversaux.
2. Mobiliser concrètement les élèves dans toutes les étapes de la mise en œuvre de la politique pédagogique, éducative, culturelle, artistique et sportive de l'établissement au sein des conseils de vie collégienne (CVC) et des conseils de vie lycéenne (CVL).
3. Poursuivre la labellisation “école/établissement en démarche de développement durable” (E3D).
4. Développer les liens avec la défense (trinôme académique, classes de défense et sécurité globales...).

OBJECTIF 2 : Renforcer l'éducation artistique et culturelle

1. Accompagner la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) en faisant un diagnostic qualitatif de la mise en œuvre des appels à projets.
2. Élaborer une carte interactive de l'éducation artistique et de l'action culturelle et, pour commencer, recenser à l'échelle des départements les actions artistiques et culturelles existantes.
3. Mettre en réseau les projets existant sur un territoire en lien avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Organiser des formations de chefs d'établissement animateurs de bassin sur l'éducation artistique et culturelle (EAC).

OBJECTIF 3 : Former à l'esprit critique des élèves et éduquer aux médias

1. Développer des actions interrogeant le traitement et la diffusion de l'information (classes presse ou dispositif “Vis ma vie de journaliste”, concours en lien avec la presse et les médias) ainsi que les classes à projet d'éducation aux médias (PEM).
2. Former les élèves à un usage responsable d'internet et des réseaux sociaux par l'analyse de sites d'information en ligne avec l'appui de spécialistes (professionnels, réservistes citoyens, associations, etc.) et aider les élèves à se construire leur propre grille de lecture critique.
3. Développer les compétences à informer et à s'informer par la création d'un média dans chaque école et chaque établissement (journal, blog, webradio, TV en ligne) en lien avec le centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) et le réseau des personnels chargés de l'éducation aux médias (EMI).

OBJECTIF 4 : Ouvrir à l'Europe et à l'international

1. Développer l'ouverture européenne et internationale dans les collèges qui n'ont pas ou peu d'expérience en matière d'international en les accompagnant dans leur recherche de partenaires et dans la mise en place de programmes européens.
2. Créer un label qui valorise les actions mises en place par les établissements engagés dans l'ouverture internationale.
3. Développer la citoyenneté et l'engagement des lycéens dans le cadre des échanges internationaux de l'académie et préparer à la dimension internationale les lycéens qui souhaiteraient faire une année de césure dans le cadre d'un volontariat à l'étranger.



"Garantir à chaque élève sa propre réussite"

Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève de l'école au lycée

- Garantir l'acquisition du "lire, écrire, compter et respecter autrui" dans le cadre du socle commun
- Prendre en compte, avec exigence et bienveillance, la diversité des élèves de l'école au lycée
- Conforter une évaluation au service des apprentissages, lisible et compréhensible par tous
- Mettre en place un plan académique sur le travail personnel des élèves

Accompagner l'élève dans la construction de son parcours

- Faciliter, mettre en cohérence et sécuriser les transitions aux différents moments du parcours
- Développer les compétences des élèves à s'orienter dans le cadre du "parcours avenir"
- Favoriser l'engagement pour donner confiance et libérer l'esprit d'initiative

Former à la complexité du monde

- Construire la citoyenneté de l'élève dans un monde numérique sur l'ensemble de son parcours
- Développer l'enseignement et l'usage des langues vivantes pour garantir la réussite dans un monde qui évolue
- Apprendre aux jeunes à travailler en équipe

Axe
1

Axe
2

Axe
3

RÉUSSITE

"Travailler ensemble à la réussite de tous"

Favoriser l'initiative des écoles et des établissements

- Accompagner, valoriser et transférer les expérimentations et innovations pédagogiques
- Développer des espaces de réflexions pédagogiques partagées
- Permettre aux écoles et aux établissements d'identifier leurs réussites et leurs marges d'évolution en s'appuyant sur le dispositif académique d'évaluation

Accompagner et valoriser l'engagement des personnels

- Poursuivre et renforcer l'accompagnement des personnels dans leur entrée dans le métier
- Structurer l'accompagnement professionnel des personnels tout au long de leur carrière
- Créer les conditions d'un climat de confiance dans les écoles, les établissements et les services

Répondre aux besoins des écoles et des établissements par une organisation académique adaptée et des partenariats renforcés

- Mieux prendre en compte les besoins des bassins et améliorer l'accompagnement des personnels d'encadrement
- Conforter la coordination des services académiques (Rectorat/DSDEN/EPLÉ)
- Renforcer le partenariat confiant avec les collectivités
- Maintenir un dialogue de qualité avec les parents
- Renforcer la culture du partenariat

Axe
1

Axe
2

Axe
3

COOPÉRATION



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



ADÉMIQUE

2022

“Construire pour chacun sa place dans la société”

Axe
1

Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance

- Instaurer un climat scolaire positif, propice au “vivre et apprendre ensemble”
- Accompagner la construction du “parcours santé” de chaque élève et développer la prise en compte des compétences relationnelles et sociales
- Accorder une place prépondérante à la parole et à l’écoute des élèves dans la classe, dans l’école, dans l’établissement

Axe
2

Développer des compétences citoyennes et culturelles et l’ouverture à l’international

- Construire une citoyenneté ouverte et responsable
- Renforcer l’éducation artistique et culturelle
- Former à l’esprit critique des élèves et éduquer aux médias
- Ouvrir à l’Europe et à l’international

Axe
3

Construire des parcours de formation professionnelle pour tous les apprenants

- Garantir l’accès à un premier niveau de qualification
- Favoriser des parcours diversifiés
- Préparer les apprenants aux mutations à venir

“Ne laisser personne au bord du chemin”

Axe
1

Réduire l’impact des fractures sociales et territoriales

- Favoriser l’ambition scolaire en zone rurale et en Éducation prioritaire
- Développer dans les établissements des stratégies d’accompagnement des familles en situation de pauvreté
- Donner aux élèves défavorisés les codes pour réussir

Axe
2

Garantir la réussite des élèves à besoins particuliers

- Réussir l’inclusion au quotidien
- Apporter les réponses aux besoins de santé des élèves
- Développer et renforcer la prise en compte partagée des besoins des élèves

Axe
3

Vaincre le décrochage scolaire

- Prévenir en renforçant la persévérance scolaire
- Intervenir auprès des jeunes en risque de décrochage
- Remédier pour un retour en formation

INSERTION

SOLIDARITÉ

...partagées...
ns partagées...

...sur les chemins de la réussite
...sur les chemins de la réussite

INSERTION “Construire pour chacun sa place dans la société”

Axe

3

Construire des parcours de formation professionnelle pour tous les apprenants

OBJECTIF 1 : Garantir l'accès à un premier niveau de qualification

1. Revisiter et faire évoluer l'offre existante des pôles de qualification et pôles métiers, en prenant appui sur les associations pertinentes de CAP dans une logique de complémentarité et d'employabilité.
2. Poursuivre l'accompagnement pédagogique des CAP par les corps d'inspection.

OBJECTIF 2 : Favoriser des parcours diversifiés

1. Examiner systématiquement la carte des formations pour proposer des évolutions en visant à développer la polyvalence des lycées ainsi que leur mise en réseau.
2. Poursuivre le développement des différentes formules de mixages (scolaire et apprentissage) et réaliser un guide pour l'accompagnement pédagogique.
3. Conforter la souplesse des passerelles (application académique SAFRAN, etc.) en accompagnant pédagogiquement les équipes dans la construction des modalités concrètes d'accueil et de changement de parcours.
4. Conforter la dynamique générée par les campus des métiers et des qualifications.

OBJECTIF 3 : Préparer les apprenants aux mutations à venir

1. Travailler avec le Conseil régional à l'ouverture de formations tournées vers les métiers du futur ou porteuses d'emploi.
2. Mettre en œuvre l'expérimentation ProFan (dans le cadre de l'action “Innovation numérique pour l'excellence éducative”) et s'en inspirer pour faire évoluer les pratiques pédagogiques.
3. Conforter la mise en place de projets pédagogiques interdisciplinaires intégrant notamment le numérique au service de tous les apprenants et mettre à profit toutes les situations professionnelles pour mieux appréhender les mutations à venir.

SOLIDARITÉ

“Ne laisser personne au bord du chemin”



SOLIDARITÉ “Ne laisser personne au bord du chemin”

Axe

1

Réduire l'impact des fractures sociales et territoriales

OBJECTIF 1 : Favoriser l'ambition scolaire en zone rurale et en Éducation prioritaire

1. Réussir le dédoublement des CP et CE1 en éducation prioritaire.
2. S'appuyant sur l'accompagnement académique des “Parcours d'excellence”, faire accompagner les élèves les plus éloignés de l'école dans la connaissance des formations et des outils d'orientation.
3. Poursuivre l'accompagnement pédagogique et culturel des établissements dans les zones rurales et l'éducation prioritaire et mettre en cohérence l'action des relais associatifs.
4. Expérimenter une mission d'inspecteur 2nd degré “référént de circonscription” dans une zone rurale.

OBJECTIF 2 : Développer dans les établissements des stratégies d'accompagnement des familles en situation de pauvreté

1. Accompagner, en s'appuyant sur le groupe “Grande pauvreté et réussite scolaire”, la mise en œuvre du volet social des projets d'établissement (accueil et conseils aux parents, dépôt des dossiers de bourse, restauration scolaire, fournitures...).
2. Soutenir l'alliance avec les familles pour permettre aux parents de mieux suivre le parcours scolaire de leur enfant.
3. Prendre en compte la grande pauvreté dans les thèmes de travail et les actions menées au niveau des bassins de formation, des écoles et des établissements. Poursuivre la mise en œuvre des séminaires départementaux et accompagner les équipes dans l'exploitation de ces séminaires.

OBJECTIF 3 : Donner aux élèves défavorisés les codes pour réussir

1. Permettre à chaque jeune de trouver sa voie de la réussite.
2. Favoriser les pratiques pédagogiques qui clarifient pour les élèves le sens de l'école, ses finalités et explicitent les enjeux culturels et sociaux pour réussir.
3. Accompagner les équipes pour qu'elles sachent faire comprendre aux élèves quels sont les processus de réussite et comment construire leur projet professionnel en relation avec les partenaires de l'école (entreprises, collectivités, parents, universités, associations...).

SOLIDARITÉ “Ne laisser personne au bord du chemin”

Axe

2

Garantir la réussite des élèves à besoins particuliers

OBJECTIF 1 : Réussir l'inclusion au quotidien

1. Recenser et identifier les élèves concernés, les dispositifs et les ressources humaines pour mieux travailler en réseau : cartographie académique, tableau de bord actualisé et partagé.
2. Développer la communication sur la prise en charge des élèves à besoins particuliers (sites, séminaires, plaquettes, lettre d'information hebdomadaire de l'académie...).
3. Observer, valoriser et partager les pratiques efficaces (ou les compétences professionnelles) pour renforcer le rôle du centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV) comme pôle de ressources et d'expertise pédagogiques.

OBJECTIF 2 : Apporter les réponses aux besoins de santé des élèves

1. Porter une attention particulière aux élèves porteurs de handicap ou ayant un suivi médical particulier.
2. Décliner dans l'académie le plan “santé et bien-être des jeunes”, dont l'expérimentation de la prise en charge des consultations auprès de psychologues en lien avec l'agence régionale de santé (ARS).
3. Porter une attention particulière aux élèves porteurs d'autisme dans le cadre du quatrième “plan national autisme”.

OBJECTIF 3 : Développer et renforcer la prise en compte partagée des besoins des élèves

1. Développer les temps d'échanges entre les différents acteurs pour favoriser l'accueil de l'élève dans l'école ou l'établissement.
2. Favoriser la mise en cohérence des formations : école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), plan départemental de formation (PDF) et plan académique de formation (PAF) - enseignants, encadrement et personnels ATOS, formations de bassins et de proximité.
3. Travailler avec les partenaires, dans et hors l'école tout particulièrement avec l'agence régionale de santé (ARS), les associations de parents et les collectivités (maison départementale des personnes handicapées, maison départementale de l'autonomie,...)



SOLIDARITÉ “Ne laisser personne au bord du chemin”

Axe

3

Vaincre le décrochage scolaire

OBJECTIF 1 : Prévenir en renforçant la persévérance scolaire

1. Mobiliser les personnels, individuellement et collectivement, pour développer les stratégies de nature à renforcer la persévérance scolaire en priorité au sein de la classe.
2. Porter une attention soutenue aux premiers signes de désengagement et croiser les regards, notamment avec les familles, pour repérer les élèves potentiellement décrocheurs.
3. Donner de la lisibilité au référent décrochage (2nd degré) et utiliser les activités pédagogiques complémentaires (APC - 1^{er} degré) et l'accompagnement personnalisé (AP - 2nd degré) pour renforcer la persévérance.

OBJECTIF 2 : Intervenir auprès des jeunes en risque de décrochage

1. Dynamiser les cellules de veille ou les groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS) pour une prise en charge des décrocheurs prioritairement dans l'établissement, en développant si possible des partenariats et en facilitant les passerelles.
2. Développer le tutorat entre pairs et par des adultes, les alliances éducatives avec les familles, les collectivités, les autres services de l'État et les associations.
3. Renforcer la place et le rôle des dispositifs relais.

OBJECTIF 3 : Remédier pour un retour en formation

1. Conforter le travail partenarial au sein des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) placées sous la responsabilité du Conseil régional.
2. Poursuivre l'accompagnement des actions spécifiques permettant aux jeunes de reprendre le chemin d'une formation ou d'une qualification : lycées nouvelle chance, pôles d'insertion de l'académie de Nantes (PIAN), mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), ...
3. Renforcer la mutualisation des actions des établissements au sein des réseaux formation qualification emploi de l'éducation nationale (FOQUALE).

COOPÉRATION

“Travailler ensemble à la réussite de tous”



COOPÉRATION “Travailler ensemble à la réussite de tous”

Axe

1

Favoriser l'initiative des écoles et des établissements

OBJECTIF 1 : Accompagner, valoriser et transférer les expérimentations et innovations pédagogiques

1. Repérer, identifier et mieux faire connaître des pratiques “inspirantes” dans les écoles et les établissements par une meilleure circulation de l'information.
2. Aider les équipes à formaliser leur besoin d'accompagnement, à évaluer la valeur ajoutée de leur pratique et à imaginer les conditions de transfert.
3. Développer, notamment avec les universités, la recherche-action répondant aux besoins des écoles et des établissements.

OBJECTIF 2 : Développer des espaces de réflexions pédagogiques partagées

1. Favoriser et valoriser les réflexions pédagogiques au niveau des bassins ; faciliter la diffusion des propositions innovantes.
2. Soutenir la mutualisation et le transfert des réussites pédagogiques et éducatives ; expliciter les conditions de transfert et d'adaptation.
3. Intégrer des acteurs de la recherche aux groupes de réflexion académiques.

OBJECTIF 3 : Permettre aux écoles et aux établissements d'identifier leurs réussites et leurs marges d'évolution en s'appuyant sur le dispositif académique d'évaluation

1. Tendre vers la généralisation d'un cycle naturel, sur quatre ans, des exercices d'évaluation, du projet d'établissement, du dialogue stratégique et du contrat d'objectifs pour les établissements. Inscrire les écoles dans la démarche d'aide à l'auto-évaluation.
2. Favoriser le déploiement et l'usage, par l'établissement, du modèle harmonisé de rapport annuel de fonctionnement pédagogique ; en promouvoir l'usage lors du dialogue de gestion et de pilotage.
3. Accompagner l'appropriation de l'outil NUXEO comme espace privilégié d'échanges et de partage entre l'établissement et les autorités académiques.



COOPÉRATION “Travailler ensemble à la réussite de tous”

Axe

2

Accompagner et valoriser l'engagement des personnels

OBJECTIF 1 : Poursuivre et renforcer l'accompagnement des personnels dans leur entrée dans le métier

1. Construire une communication sur l'accueil et l'accompagnement du professeur stagiaire à l'intention des écoles et des établissements précisant les attendus de l'année de stage et le rôle des différents acteurs (direction, équipe pédagogique), dont les tuteurs.
2. Dans la formation des T1-T2, développer la dimension transversale :
 - poursuivre l'attention portée à la grande pauvreté ;
 - développer la dimension du climat scolaire ;
 - sensibiliser au parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).
3. Conforter l'accueil, l'accompagnement et la formation des personnels nouvellement nommés dans les services du rectorat et des directions académiques. Compléter le dispositif existant en intégrant les approches métiers et la prise en main des systèmes d'information.

OBJECTIF 2 : Structurer l'accompagnement professionnel des personnels tout au long de leur carrière

1. Mettre en place un réseau de professeurs des écoles et de formateurs pour les CP et CE1 d'éducation prioritaire. Mettre en place un réseau de professeurs permettant l'accueil de personnes intéressées pour devenir enseignant contractuel afin de leur faire découvrir le métier.
2. Construire une formation commune des formateurs premier et second degrés, notamment dans la préparation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFA) et du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPMF).
3. Élaborer un guide de l'accompagnement professionnel explicitant les attendus et les modalités des accompagnements individuels et collectifs dans le cadre du dispositif “parcours professionnels, carrières et rémunérations” (PPCR) et spécifiant les modalités d'un accompagnement des personnels en difficulté. Repérer, valoriser et développer différentes formes de tutorat et d'accompagnement internes, notamment en services académiques.

OBJECTIF 3 : Créer les conditions d'un climat de confiance dans les écoles, les établissements et les services

1. Inscrire dans le plan de formation académique (PAF) des actions de formation au management confiant, créateur de sens et de valeurs.
2. Sensibiliser les personnels aux pratiques favorisant l'amélioration du climat scolaire. Poursuivre le développement d'un réseau de formateurs “climat scolaire”, premier et second degrés. Conforter la dimension “climat scolaire” dans les pratiques d'inspection.
3. Accompagner les personnels dans l'appropriation des différentes dimensions du PPCR en explicitant les enjeux, les cadres de référence et les champs de responsabilités de chacun.

COOPÉRATION “Travailler ensemble à la réussite de tous”

Axe
3

Répondre aux besoins des écoles et des établissements par une organisation académique adaptée et des partenariats renforcés

OBJECTIF 1 : Mieux prendre en compte les besoins des bassins et améliorer l'accompagnement des personnels d'encadrement

1. Réunir les animateurs de bassin de l'académie et les référents inspecteurs à deux reprises en 2018 pour inventorier les pratiques innovantes et les initiatives qui peuvent être partagées et les faire connaître sur les sites institutionnels.
2. Inventorier les demandes de formation d'initiative locale et mettre en place un dispositif permettant d'y répondre dans un délai court.

OBJECTIF 2 : Conforter la coordination des services académiques (Rectorat/DSDEN/EPL)

1. Travailler avec les personnels de direction pour identifier les améliorations possibles dans les relations entre les établissements et les services.
2. Organiser des rencontres des responsables de service en DSDEN et des responsables des services du rectorat sur des thématiques communes.
3. Identifier des applications pour lesquelles des référents académiques pourront être désignés comme interlocuteurs uniques.
4. Réaliser un trombinoscope de l'encadrement ainsi qu'un organigramme fonctionnel de l'académie. Mettre en œuvre une charte des courriels.

OBJECTIF 3 : Renforcer le partenariat confiant avec les collectivités

1. Proposer aux services éducation de la région, des départements et des grandes villes de l'académie une rencontre annuelle permettant de présenter le projet académique et ses feuilles de route afin d'échanger autour de thématiques communes.
2. Initier des relations avec les collectivités territoriales sur des problématiques communes aux personnels territoriaux et aux personnels de l'État.
3. Réussir le renouvellement de l'ENT régional et académique e-lyco3 et poursuivre le développement de e-primo.

OBJECTIF 4 : Maintenir un dialogue de qualité avec les parents

1. Faciliter l'accès aux bourses, repérer les référents concernant les procédures d'accès aux droits et associer les conseillers techniques des services sociaux (CTSS).
2. Proposer des formations inter-catégorielles sur les thèmes de l'accueil, de l'information des parents et de l'accompagnement à la parentalité.
3. Développer l'utilisation de la mallette des parents et du dispositif “ouvrir l'école aux parents pour la réussite éducative” (OEPRE).



COOPÉRATION “Travailler ensemble à la réussite de tous”

Axe

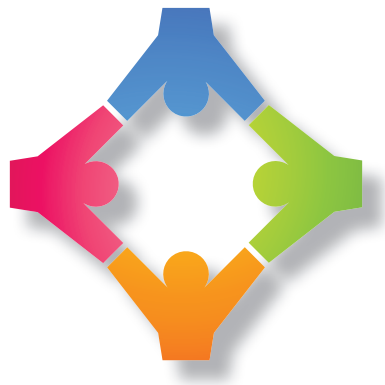
3

Répondre aux besoins des écoles et des établissements par une organisation académique adaptée et des partenariats renforcés

OBJECTIF 5 : Renforcer la culture du partenariat

1. Organiser une rencontre avec les associations partenaires au cours de laquelle le projet académique et ses feuilles de routes seront présentés et commentés. Relever à cette occasion les propositions des associations sous convention et promouvoir leurs offres de service auprès des animateurs des bassins en privilégiant le dispositif “devoirs faits”.
2. Faire connaître l'ensemble des partenariats conduits avec la police, la gendarmerie et avec les SDIS dans le champ de la prévention et du renforcement de la sécurité (conventions, actions conduites). S'associer aux exercices de gestion de crise majeure avec les préfetures, les forces de police et de gendarmerie et les SDIS.
3. Rendre visibles les partenariats institutionnels (culturels, scientifiques, éducatifs) et proposer des formations à la conduite de projets partenariaux.





RÉUSSITE *“Garantir à chaque élève sa propre réussite”*

INSERTION *“Construire pour chacun sa place dans la société”*

SOLIDARITÉ *“Ne laisser personne au bord du chemin”*

COOPÉRATION *“Travailler ensemble à la réussite de tous”*